

<b>FICHE DE POSTE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION.</b> <b>LYCEE PAUL GAUGUIN</b>
--

### **CONTEXTE**

Le lycée PAUL GAUGUIN se situe non loin du centre ville de Papeete. Avec un effectif de plus de 1500 élèves à la rentrée 2021, il dispose d'un internat de 112 places (56 filles et 56 garçons).

L'établissement accueille majoritairement un public favorisé provenant de toute la Polynésie (Moorea, archipels éloignés...).

Lycée général et technologique, il accueille des filières STMG et deux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles. Pour la rentrée 2022, un parcours préparatoire au professorat des écoles est prévu.

### **CONDITIONS D'EXERCICE**

Placé sous l'autorité directe du proviseur, il participe, en tant que conseiller et proche collaborateur de ce dernier, au même titre que l'adjoint et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.

L'équipe de vie scolaire est composée de 2 postes de CPE, de 4,5 postes d'adjoints d'éducation en charge de l'externat et de 3 postes d'adjoints d'éducation en charge de l'internat.

Ce poste de CPE est non logé.

### **MISSIONS**

- **Capacités managériales**

Outre les missions référencées dans la circulaire n° 2015-139 du 10 août 2015, le CPE devra assister le chef d'établissement dans sa stratégie éducative et veiller particulièrement à l'harmonisation des pratiques éducatives des adultes. Il devra savoir s'adapter avec rigueur et bienveillance aux particularités locales et mettre ses compétences au service de l'organisation avec exigence.

Sous l'autorité du chef d'établissement, le CPE devra se placer en chef du service de vie scolaire qu'il coanimera et cogèrera avec l'autre collègue. Il devra organiser très concrètement les services des adjoints d'éducation et des autres surveillants tout en veillant à la cohérence et à l'efficacité de leurs missions. Une expérience en internat et dans la mise en place d'un projet éducatif d'externat et d'internat est un atout pour ce poste.

- **Forte capacité au travail d'équipe**

Le candidat doit avoir une forte capacité au travail d'équipe et doit apporter une contribution active à la qualité des échanges partenariaux avec les familles, l'équipe pédagogique, l'équipe médico-sociale et les partenaires institutionnels (gendarmerie, BPDJ, communes...) ou associatifs dans la lutte contre : l'absentéisme et le décrochage scolaire, les conduites addictives, le harcèlement scolaire....

Il doit savoir assurer un suivi efficace et approfondi des situations pédagogiques et éducatives. Le candidat doit ainsi s'inscrire dans une dynamique de projet, de travail collectif et de partage d'expériences. Il doit savoir concevoir et coordonner des dispositifs adaptés et différenciés aux publics dont il a la charge.

- **Animation éducative**

Le candidat sera appelé à développer les actions de formation des délégués des élèves, des éco-délégués et des représentants des élèves au conseil d'établissement, à animer, en délégation partagée avec le chef d'établissement, le conseil des délégués, le conseil de la vie lycéenne... et à accompagner les élèves dans la mise en œuvre de leurs projets (clubs, activités culturelles et récréatives, éco-projets, Maison Des Lycéens.....) à l'externat comme à l'internat.

Une expérience dans l'organisation des élections du Conseil de la Vie Lycéenne est vivement souhaitée.